



Association Les Amis des Bauges

Au Châtelard, le 30/04/2020

Protocole de lutte contre le COVID 19 à la Farandole

Nous sommes encore dans l'attente de recommandations + précises de la PMI. Les mesures évoquées ci-dessous pourront être consolidées dans les jours à venir. Frédéric MARION

Afin de respecter les mesures sanitaires de lutte contre le COVID 19 définies par les autorités nationales (et relayées par les Services de Protection Maternelle Infantile du Conseil Départemental de Savoie), plusieurs mesures entreront en vigueur à la Farandole dès le 11 mai :

**Dans un 1^{er} temps et dans l'attente de circulaire plus précises,
L'accueil sera limité à 10 enfants par jour**

Afin de définir les priorités d'accueil, l'association a défini (en + des critères de priorité qu'elle utilise actuellement) plusieurs autres critères qui seront pris en compte :

- La profession exercée par les parents (soignants, enseignants et autres professions indispensables à la vie de la nation seront prioritaires)
- La possibilité pour les parents de télétravailler
- Les parents « isolés » au 11 mai (famille monoparentale, conjoint absent sur une longue période...)

Par ailleurs, du fait de cette situation exceptionnelle, l'association ne prendra pas en compte le critère d'ancienneté.

Chaque famille souhaitant que son enfant soit accueilli à partir du 11 mai devra remplir une demande d'inscription pour le mois de mai, renseignant tous les points évoqués ci-dessus et la retourner par mail au plus tard le lundi 4 mai à l'adresse : lafarandole@amisdesbauges.org

Points importants :

- Pour être étudiées, les demandes d'inscription devront nous parvenir au plus tard le mardi pour la semaine suivante (afin que l'on puisse informer les familles de la possibilité ou non d'accueillir leurs enfants au plus tard le mercredi pour la semaine suivante)
- Les accueils occasionnels ne seront pas prioritaires tant que la capacité d'accueil de la Farandole sera limitée.
- Nous invitons les familles à ne pas demander un accueil + long que ce dont ils ont besoin. La solidarité en cette période se traduit aussi par le partage des places disponibles à la Farandole

L'association vous tiendra informé de la possibilité d'accueillir ou non votre enfant à la Farandole (à partir du 11 mai) le mercredi 6 mai pour la semaine du 11 au 16 mai (nous vous tiendrons informé dans les meilleurs délais pour les semaines suivantes, et comme évoqué ci-dessus, au plus tard le mercredi pour la semaine suivante)



Association Les Amis des Bauges

La mise en place de mesures de lutte contre le COVID 19 à la Farandole

Afin de limiter la propagation du virus, un certain nombre de mesures sanitaires viendront s'ajouter aux mesures déjà en cours à la Farandole (le détail de ces mesures vous est présenté ci-après)

L'ensemble des familles qui fréquenteront la Farandole à partir du 11 mai s'engage à :

- Respecter scrupuleusement les mesures définies
- A venir récupérer leur enfant dans les meilleurs délais, s'il développe des symptômes dans le courant de la journée

Mesures sanitaires (complémentaires au fonctionnement habituel de la Farandole) à respecter dès le 11 mai et jusqu'à nouvel ordre

La priorité de l'association est la sécurité sanitaire de toutes les personnes (enfants, professionnels, parents) fréquentant la Farandole. En cela certains volets du projet pédagogique de la structure pourront être « mis en veille » afin de permettre la bonne application des mesures sanitaires présentées ci-dessous

Autour de l'hygiène de la structure

Nous poursuivrons d'appliquer les mêmes mesures d'hygiène, déjà adaptées à l'activité d'un multi-accueil et viendrons la compléter par plusieurs mesures complémentaires :

- Tout le linge sera désormais lavé à 60°
- La mise en place d'un plan quotidien et continu tout au long de la journée de désinfection des jouets et du mobilier de la structure (poignées de porte, salle de change...) Une personne sera chaque jour chargée spécifiquement de veiller à la bonne mise en œuvre de ce plan.

Autour de l'accueil des enfants le matin

- L'accueil du matin se fera uniquement dans le sas d'entrée (qui sera aménagé pour l'occasion) et seulement une famille à la fois. Si plusieurs familles arrivent en même temps, elles devront patienter à l'extérieur.
- Un seul parent est autorisé à accompagner l'enfant à la Farandole le matin (et à venir le récupérer le soir)
- Une Solution Hydro Alcoolique sera disponible à l'entrée pour les parents pour qu'ils puissent se laver les mains. Nous allons installer un point d'eau provisoire dans l'entrée afin que les parents puissent laver les mains de leurs enfants en arrivant
- Un professionnel de l'équipe vous rejoindra pour prendre les informations, récupérer les affaires, ... Nous vérifierons à ce moment la température de chaque enfant. Au-dessus de 37.8°, nous ne pourrons pas l'accueillir (nous faisons deux prises, une sur chaque tempe, et faisons la moyenne des 2)



Association Les Amis des Bauges

Autour des pratiques professionnelles des accueillants

- Port d'un masque « grand public » obligatoire.
- Chaque salarié prendra sa température à l'arrivée (au-dessus de 37.8° il ne pourra pas intervenir auprès des enfants)
- Chaque salarié aura une tenue complète (pantalon, haut, chaussures) spécifique au travail qu'il mettra le matin en arrivant, et qui sera lavée chaque jour sur place
- Aucun contact physique n'aura lieu entre les accueillants (poignés de mains...)

Autour de la vie quotidienne dans la farandole

Dans les salles de vie :

- Un bac « jouets à désinfecter » sera mis en place dans chaque pièce. Tous les jouets utilisés par les enfants y seront placés systématiquement pour désinfection.
- Les sacs à doudous seront individualisés (par une photo de l'enfant avec son doudou scratché sur la pochette). Nous demandons à toutes les familles de récupérer les doudous et de les laver chaque jour.

Dans la salle de change :

- Désinfection après chaque utilisation des tables à langer, WC et pots à l'aide de lingettes désinfectantes
- Un nettoyage minutieux de la salle de change sera organisé lors du départ à la sieste des enfants (en + du grand nettoyage quotidien le soir)

Actions diverses :

- Nous aérerons toutes les pièces très régulièrement
- ...

Autour de l'accompagnement des enfants

- La distanciation sociale (1 m de distance entre chaque personne) est difficilement applicable en multi-accueil. Néanmoins nous pourrons l'observer à certains moments de la journée (sommeil, repas...) Nous la respecterons dès que ce sera possible.
- Dans la mesure du possible, nous accompagnerons les enfants dans le respect des mesures barrières (se laver les mains, tousser dans son coude...)

La liste des mesures complémentaires évoquées ici pourra être complétée (notamment sur recommandations des services de protection maternelle infantile)